



STAREC INFOS

Bulletin hebdomadaire d'information du Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri)

EDITORIAL

Savoir garder le cap de l'espoir

Les rues de Goma bruissent depuis quelques jours de l'imminence (?) d'une attaque armée à l'origine quelque peu opaque. Sans tomber dans la psychose, l'inquiétude est perceptible sur certains visages quand bien même Goma continue de vivre à son rythme comme un défi à cette énième menace. Mais cette crainte de la résurgence de l'insécurité due à une reprise hypothétique de la lutte armée n'est pas propre à la ville de Goma. A la page 4 du présent numéro du « STAREC INFOS », après lecture de l'article « Regain d'activismes belliqueux des ex-groupes armés à l'Est de la RDC », l'on comprend aisément que la situation sécuritaire est en ce moment quelque peu délétère dans certaines contrées de la partie orientale de la RDC. Mais cette situation doit-elle conduire à une lecture alarmiste sinon fataliste de la situation actuelle ? Sans chercher à nous muer en apôtre d'un optimisme béat ou en devin omniscient, nous pensons qu'il faille en cette circonstance garder espoir. Un état d'esprit qui transparait clairement dans ce numéro du bulletin électronique officiel du programme STAREC que vous venez d'ouvrir d'un clic sur votre ordinateur. En effet, certes nous parlons de la résurgence de l'insécurité dans certaines contrées de l'Est de la RDC mais nous abordons aussi le chapitre de tous ces efforts en cours pour le retour d'une paix effective et durable toujours à l'Est. Quand nous ouvrons l'espace « L'Interview de la semaine » à l'ancien Coordonnateur général de REJUSCO, c'est pour dire que la restauration du système judiciaire est sur la bonne voie et ne saurait s'arrêter avec la fin (normale et peut être temporaire) d'un programme. Quand nous consacrons la Une, espace ô combien sacré d'un journal fusse-t-il en version papier ou électronique, à un article sur un atelier dans le cadre du processus de prévention et de résolution pacifique des conflits fonciers, c'est aussi pour emboucher la trompette de l'Espoir. Que dire des efforts fournis par la partie nationale et les appuis internationaux au programme STAREC pour la bonne marche dudit programme ? Et surtout sa pleine et concluante réalisation sur le terrain ? Encore des notes d'espoir contenues dans la rubrique « Focus », à la page 3. Et tout ceci pour dire que le STAREC, programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés est en marche et bien en marche...

Alors, en toute circonstance, sachons garder le cap de l'Espoir !

Par **AHOUSSE E. Pothin**

Conflits fonciers

Des ateliers pour informer et prévenir

Le programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) prévoit la mise en place de structures de réconciliation dont l'objectif principal est de contribuer à la cohésion sociale et à la pacification dans les zones affectées par les conflits armés dont la résolution et la prévention des conflits fonciers. Dans cette optique, des ateliers d'information et d'échanges pour la prévention et la résolution pacifique des conflits fonciers ont été organisés du 4 au 12 mai derniers successivement dans trois territoires de la province du Nord-Kivu. Initiateurs, le STAREC et le ministère en charge des Affaires foncières du Nord Kivu en partenariat avec UNHABITAT et le HCR.



La prévention et la résolution pacifique des conflits fonciers une priorité

En plus des problèmes fonciers qui ont été la cause principale des conflits intercommunautaires au Nord-Kivu depuis plusieurs décennies, le retour d'au moins 100.000 réfugiés de l'Uganda et du Rwanda qui doivent absolument être réinstallés dans leurs milieux d'origine, requiert des actions préventives de sensibilisation à la résolution des conflits fonciers. En prévision de ces conflits fonciers latents et afin de les prévenir, une campagne de sensibilisation a été menée successivement à Kiwanja, Beni, Lubero. Une initiative conjointe de la cellule Provinciale du STAREC, du Ministère provincial en charge des Affaires foncières, du Comité national pour les Réfugiés, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UNHABITAT) et le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR). En y associant les communautés locales notamment les autorités territoriales et services techniques administratifs, les autorités judiciaires, les chefs coutumiers, les déplacés internes, les Eglises, les organisations de la société civile et les représentants des communautés ethniques vivant au Nord-Kivu, son objectif était de susciter leur adhésion en matière de prévention et de résolution pacifique des conflits fonciers qu'ils doivent relayer à la base. Des contacts préliminaires qui ont eu lieu avec la population dans certaines localités du Nord-Kivu, il ressort qu'une frange importante des com-

munités expriment une crainte sur une compétition inévitable pour le contrôle des terres à la faveur du retour massif des réfugiés, particulièrement les personnes vulnérables. Quand d'autres se posent la question de savoir sur quelles terres les réfugiés vont être installés eu égard de la démographie galopante et à la modicité des terres arables dans certains milieux de la province. Eu égard à cette situation susceptible d'être un frein à une paix durable, la stratégie mise en œuvre pour la sensibilisation de la population dans les trois territoires précités doit aboutir à terme à la mise en place d'un programme de médiation des conflits fonciers. La méthodologie adoptée sur le terrain a d'abord consisté à donner l'information sur les droits et obligations respectifs des rapatriés et sur les textes légaux relatifs à l'accès à la terre. Ce en vue d'apaiser les inquiétudes des uns et des autres. Les intervenants ont aussi eu l'opportunité d'informer les populations ciblées sur le mandat de la Commission Technique Provinciale de Réconciliation (CTPR) du STAREC. Laquelle poursuit aussi son programme de mise en place des futurs Comités Locaux pour la Prévention des Conflits (CLPC).

Le prochain atelier dans le cadre de l'information et des échanges pour la prévention et la résolution pacifique des conflits armés sera organisé à Nyanzale dans le territoire de Masisi du 18 au 20 mai prochain.

Levy Pontien **BASHONGA**



L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

Marc DUBOIS, ancien Coordonnateur Général de REJUSCO

« Il ne sera plus facile de rançonner les citoyens avec des faux frais... »

Afin d'aider la République Démocratique du Congo, au sortir des élections de 2006, à restaurer son système judiciaire, à le rendre fiable et à rétablir la confiance des citoyens congolais dans la justice de leur pays, et spécialement dans l'Est du Congo, est créé en mai 2007 le programme de la restauration de la justice à l'Est de la RDC ; en sigle REJUSCO.

Dans cette interview nous revenons en compagnie de l'ancien Coordonnateur sur les objectifs, missions mais aussi réalisations de la REJUSCO dans l'Est de la RDC.



(Photo : Cellcom STAREC)

Marc DUBOIS

Monsieur Marc DUBOIS, pouvez-vous nous présenter le programme REJUSCO ?

REJUSCO n'est pas une ONG mais un programme comme vous le dites si bien. Il s'agit d'un programme multi-bailleurs (Commission Européenne, Coopérations belge, britannique, hollandaise et suédoise) d'appui institutionnel visant à une meilleure gouvernance judiciaire et à la lutte contre l'impunité. La Coopération Technique Belge en fut l'agence d'exécution.

Quel bilan pouvez-vous faire de la REJUSCO après pratiquement plus de trois ans de présence dans l'Est de la RDC ?

Sans trahir un manque de modestie, nous pouvons brandir un bilan positif. A preuve : les juridictions fonctionnent mieux et ont reçu le matériel nécessaire pour que les greffes et les parquets soient opérationnels. Des bâtiments judiciaires et des prisons ont été construits ou réhabilités un peu partout dans l'Est de la République démocratique du Congo. Donc dans l'ensemble le bilan est satisfaisant,

car en trois années il y a eu un volume énorme d'activités, et tout le monde reconnaît qu'en consolidant les institutions judiciaires, REJUSCO a aussi fortement participé à la stabilisation de la région.

Toujours est-il que la REJUSCO a fermé ses portes depuis la fin mars 2010. Pourquoi ?

Il s'agissait d'un programme de trois ans. C'est donc la fin normale d'un programme établi selon un planning de financement convenu entre le gouvernement congolais et les bailleurs de. Il faut noter que l'échéance allait jusqu'au 31 mars 2010.

Le programme STAREC touche aussi à la justice avec la restauration effective de l'autorité de l'Etat dans l'Est de la RD Congo. A ce niveau quels auront été vos interventions et relations avec le programme STAREC ?

Les responsables du STAREC ont régulièrement consulté REJUSCO, notamment pour connaître les zones où des bâtiments judiciaires furent construits, mais également pour procéder à une planification des futurs bâtiments qu'il faudra encore construire. L'accent sera mis sur de nouvelles prisons et aussi sur de nouveaux tribunaux de paix. Il faudra planifier la construction d'un nouveau palais de justice digne de ce nom pour la ville de Goma.

Au moment où la REJUSCO ferme ses portes, avez-vous le sentiment qu'aujourd'hui les personnes vulnérables ont un accès plus facile à l'appareil judiciaire dans l'Est de la RDC ?

Je crois effectivement que les citoyens de l'Est du Congo ont un accès plus facile à la justice de leur pays. Tous les greffes, les parloirs de prisons, les

parquets et les palais de justice sont à présent munis d'une grande affiche détaillant le tarif des frais judiciaires : plus de surprise donc, le justiciable sait exactement ce que son action va lui coûter, et il ne sera plus aussi facile de rançonner les citoyens avec des faux frais ou des dépenses exorbitantes.

En tant qu'un programme de renforcement de capacités inscrit dans la durée, comment comptez-vous assurer la pérennité de vos actions dans le domaine judiciaire dans l'Est de la RDC ?

Nous comptons beaucoup sur le programme qui suivra REJUSCO et qui commencera début 2011. Des activités de renforcement comme celle-ci ont besoin d'un délai d'une dizaine d'années pour porter leurs fruits et pour assurer un développement durable des institutions. La formulation du futur programme qui suivra est déjà terminée. Ce sera un travail de continuité et d'innovations aussi, mais de grande ampleur.

Pour finir, comment évaluez-vous les besoins du secteur de la Justice aujourd'hui dans l'Est de la RDC ?

Beaucoup reste à faire. Il faut davantage de magistrats et d'agents judiciaires. Le ministère de la justice doit les recruter et les envoyer dans les provinces. La police et les brigades judiciaires doivent aussi être appuyées, car ce sont le premier échelon de la chaîne pénale. Et sans faire une fixation sur les bâtiments, j'estime cependant qu'il y a encore plusieurs constructions qui devront être finalisées pour pouvoir disposer d'un maillage complet dans toute la sous-région.

Interview réalisée par AHOUSSE Pothin et Levy Pontien Bashonga

FOCUS

Le PNUD renforce son appui au STAREC

Pour mieux appuyer la mise en œuvre du Plan STAREC, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) vient de renforcer les capacités de son bureau de Goma avec des experts de haut niveau. Cette équipe d'appui technique est composée d'un conseiller en restauration de l'autorité de l'Etat, Docteur Serigne Bamba Gaye et d'un économiste, Dominique Kabeya. Le rôle de cette équipe est

d'appuyer la mise en œuvre des activités programmées par les Bureaux Terrain du PNUD à l'Est de la RDC, de faire le plaidoyer auprès des autorités locales, d'accompagner les gouvernements provinciaux dans la mise en œuvre des structures de pilotage du STAREC, d'élaborer une stratégie de communication et enfin d'assurer la cohérence des interventions du PNUD à l'Est en matière de stabilisation et de relèvement communautaire.

Réunion du comite de suivi des Accords de Paix



Participants lors de la signature des accords de Paix de Goma

Cette réunion se tiendra du 16 au 20 mai prochain à Kinshasa et réunira les signataires dudit accord à savoir le gouvernement Congolais et les membres des ex-groupes armés du Nord-Kivu, du Sud Kivu et du CNDP en présence de la Communauté internationale. Elle devra permettre aux différents acteurs de faire l'évaluation des points d'accords

intervenues à l'époque entre les parties signataires. La délégation gouvernementale sera conduite par le ministre de la Coopération régionale et président du Comité national de Suivi des accords de Paix, Raymond TSHIBANDA. Cette réunion intervient dans un contexte marqué dans l'Est de la RDC par une résurgence de l'insécurité.

Tenue d'un mini-atelier sur le STAREC

Les 7 et 8 mai derniers, sur demande du Coordinateur national du STAREC, Abbe Apollinaire Malumalu, les Agences des Nations Unies et la MONUC ont organisé un mini-atelier à Kinshasa. Présidé par Abbe Malumalu, cet atelier a permis aux participants de réfléchir aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du STAREC, aux priorités futures mais aussi au renforcement des bases du partenariat qui lie le STAREC et la Communauté internationale. Des re-

commandations ont sanctionné ce mini-atelier. En attendant de revenir plus longuement sur celles-ci dans nos prochaines parutions, notons qu'il a été décidé de la tenue de sessions de travail entre les officiels du STAREC, les Comités Techniques Conjoints (CTC) et les Comités Techniques Locaux (CTL). Soulignons que ce mini-atelier a été organisé par la MONUC en partenariat avec le PNUD.

Informations compilées par AHOUSI Pothin

DANS LES PROVINCES

Regain d'activismes belliqueux des ex-groupes armés à l'Est de la RDC

La situation sécuritaire a viré au trouble depuis début d'avril dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. L'on assiste au retour d'un activisme belliqueux à la base des mouvements de déplacement des populations et de plusieurs pertes en vies humaines. Malgré les efforts de paix entrepris jusqu'à ce jour par le gouvernement de la RDC avec l'appui de ses partenaires internationaux, tout semble nous ramener à la case départ.



La Commission Mixte Paix et Sécurité en session plénière (Photo d'archive)

Selon le Bulletin d'Information du 28 avril 2010 du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA) du Sud Kivu, « la situation sécuritaire tendue nuit à l'action humanitaire dans le territoire de Fizi et les populations civiles sont les principales victimes des exactions perpétrées par les hommes en armes, et les acteurs humanitaires en sont aussi parfois la cible ». Allusion faite aussi à l'enlèvement le 9 avril dernier de huit employés du Comité International de la Croix Rouge (CICR) dans les plateaux de Minembwe au Sud-Kivu par des miliciens Maï-Maï Yakutumba, lesquels ont été relâchés par la suite.

La même précarité sécuritaire est observée au Nord-Kivu où l'attaque le 25 avril dernier du centre d'instruction militaire de Nyaleke, en territoire de Beni (Nord-Kivu), attribuée à une coalition NALU ougandais des FDLR et des Maï Maï locaux, a occasionné plusieurs pertes en vie humaines et plusieurs blessés au sein de la population civile et de l'armée nationale congolaise. Selon une déclaration du Mwami Malimukazi Ndeze du Groupement Bwisha rapportée par la radio Okapi, « 23 personnes ont été assassinées dans son groupement pendant le seul mois d'avril 2010 ». L'attaque du

centre commercial et minier de Mubi en territoire de Walikale attribuée à une coalition des FDLR et groupes Maï-Maï dans la nuit précédant la fête du travail, a ajouté le comble à un état sécuritaire qui vire à la catastrophe. Bilan : plusieurs morts et plusieurs blessés.

Au Sud-Kivu, l'enlèvement le 11 mai 2010 par les FDLR de 45 personnes à Nyakakubwami Lukenge dans le territoire de Shabunda est un signe parmi tant d'autres que les FDLR ne sont pas prêts à déposer les armes malgré la pression de l'opération militaire « AMANI LEO » appuyée de pieds fermes par la MONUC pour la protection des civils. Dans la même région à Mwenga, un nouveau groupe Maï-Maï a vu le jour. Curieusement, ce groupe a à sa tête un musicien percussionniste de renom converti on ne sait comment en guerrier avec en son sein des enfants mineurs au front contre les FARDC. Il procède au pillage, au viol et à l'enlèvement des personnes sur l'axe Kasika -Mwenga - Kamituga. En termes du nombre de victimes de cette résurgence de l'activisme des groupes armés, le bilan au niveau des deux provinces n'est que sommaire.

En l'absence d'un avis officiel sur la détérioration de la situation sécuritaire dans les

deux provinces, certaines voix s'élèvent contre le gouvernement de Kinshasa pour non respect de l'Accord de Paix du 23 mars 2009 signé entre lui, le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) et les ex-groupes armés. Ce non respect des accords serait à la base du mécontentement des responsables des ex-groupes armés qui se disent floués. En dépit de certaines nominations des membres de ces mêmes ex-groupes armés au sein de structures provinciales et locales, exigence est aussi faite à Kinshasa d'ouvrir des espaces au sein de son équipe gouvernementale en faveur des cadres du CNDP et des ex-groupes armés signataires des accords de paix de mars 2009.

A la veille de la célébration du cinquantième de l'indépendance de la RDC présentée comme une occasion pour réfléchir sur le passé et admirer les efforts de pacification et de reconstruction accomplis par les institutions démocratiques mis en place en 2006, on assiste à une reconstitution des ex-groupes armés après une intégration accélérée des éléments issus de ces mêmes groupes pour combattre les FDLR.

Tant de signaux qui montrent à suffisance que la paix en RDC est encore très fragile.

Par Levy Pontien Bashonga